

## PROCESSUS DE VOTE TEST - SYNTHÈSE

L'expérience que nous proposons de mettre en place est destinée à produire un vote de l'Assemblée qui ait plus de légitimité que le vote actuel, pour des propositions fortes engageant tout Nuit Debout Paris.

Nous allons donc adopter trois temps pour l'Assemblée Générale : un temps de Proposition (le dimanche) où l'on va soumettre des propositions concernant l'ensemble de Nuit Debout Paris à l'Assemblée, un temps de Consultation (le mercredi) et un temps de Décision pour entériner ou non les propositions (le samedi suivant).

1 — Toute personne ou commission peut soumettre une proposition et la présenter à l'Assemblée en quatre minutes.

On lit alors à l'Assemblée des Propositions **la première question** :

«Est-ce que le sujet de cette proposition vous semble concerner l'ensemble de Nuit Debout Paris, ce qui entraînera un processus de discussion d'une semaine ?»

Mais avant de procéder au vote, on écoute un maximum de 3 oppositions radicales et de 3 réponses d'une durée de 1 minute chacune.

On re-pose alors à l'Assemblée **la première question** pour qu'elle vote oui ou non.

\* Si l'Assemblée répond non aux 4/5e, la proposition est ajournée. Elle pourra être proposée à une assemblée populaire ordinaire pour avis consultatif, ou bien être reformulée et retravaillée pour concerner de façon plus globale Nuit Debout Paris (afin de repasser une autre fois devant une Assemblée des Propositions)

\* Si l'Assemblée répond oui, on lance un tour de parole de 15 minutes afin de débattre sur la proposition et sur le fait de l'envoyer ou non en Assemblée de Décision (pas plus de 2mn par intervention).

Si après ce débat, les oppositions radicales ne sont pas levées, on procède à un débat de voisinage de 15 minutes, par petits groupes.

On pose alors **la deuxième question** à l'Assemblée :

«Estimez-vous que cette proposition doit être envoyée en Assemblée de Décision samedi prochain ?»

2 — Toutes les propositions envoyées en Assemblée de Décision seront publiées et diffusées au plus grand nombre.

3 — L'Atelier de Consultation aura lieu le mercredi suivant, pour entendre les avis consultatifs des Pôles techniques, des commissions et de tous ceux et toutes celles qui souhaitent s'exprimer.

4 — L'Assemblée de Décision se tiendra le samedi qui suit. Ce temps est destiné à ce que chacun puisse s'informer de la proposition, y réfléchir, prendre contact avec les porteurs de la proposition pour l'améliorer, la discuter et éventuellement l'amender.

Lors de l'Assemblée de Décision du samedi, les propositions de la semaine précédente seront soumises à l'Assemblée qui pourra se prononcer sur 5 questions (portant sur la clarté, l'adéquation aux grands principes de Nuit Debout Paris-République, les amendements de la proposition). Cet avis sera suivi d'un vote. En cas de oui, la proposition est « validée par Nuit Debout Paris »

Toute personne qui souhaite faire annuler, amender ou améliorer une proposition votée peut à son tour soumettre une proposition pour la remplacer. Sa proposition suivra le même processus qu'une proposition normale : proposition, consultation, validation.